



Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

26 septembre 2014

Projet de Loi 10 du Ministre Gaétan Barrette

La FOHM inquiète face au projet de Loi 10

D'après le Dictionnaire de Français Larousse (Version Internet), le mot « *Réforme* », en ce qui a trait au sens religieux, est employé pour définir « *un retour à l'observation de ses règles primitives* ».

Le projet de loi qu'a présenté le Ministre Gaétan Barrette à l'Assemblée nationale hier est à première vue quelque peu questionnant, voire même inquiétant, tant du point de vue de l'utilisateur que du point de vue du citoyen ou de l'organisme communautaire. Espérons que l'intégration d'autant d'établissements et de centres hospitaliers au sein d'une organisation fasse encore place au soutien en prévention et lui accorde une importance et une légitimité.

Pour Montréal, nous nous questionnons sur l'intégration de l'Agence de Santé et des Services Sociaux à un CISSS (Centre Intégré de soins de Santé et de Services Sociaux) puisque nous nous retrouvons avec cinq (5) CISSS sur l'île. Comment s'assurer d'une réelle cohésion sociale dans la vision régionale des problématiques telles qu'itinérance, programme PSOC ou encore financement du soutien communautaire. Une telle intégration pourrait se traduire par une perte d'expertise tout en risquant de démobiliser l'ensemble du milieu sur des enjeux à caractère régional.

Une approche de régionalisation et de décentralisation, la place et le rôle que prend le ministre dans le projet de loi nous ramènent à la centralisation : nous avons véritablement l'impression de visionner un ancien film culte. Il y a là tout un défi de se rapprocher du citoyen et de la citoyenne afin d'assurer l'accès en créant une mégastructure qui englobera tout...

En ce qui a trait au logement social, le risque de voir le logement – lieu d'intimité et de refuge – peu à peu se transformer en pseudo-hébergement pour répondre aux besoins de la santé est un enjeu majeur dans cette réforme. Les OSBL d'habitation pour aîné-e-s ou ceux dédiés aux personnes avec des problématiques de santé mentale ou de dépendances étaient, déjà, soumis à d'énormes pressions de la part de la Santé.

Le maigre nombre d'unités de logements qui nous sont annoncés chaque année ne suffisent pas à répondre aux besoins. Nous nous devons de préserver ce milieu et l'intégrité du logement. Le milieu des OSBL d'habitation pour personnes de 65 ans et plus est de plus en plus régi par des normes émanant de la Santé : la fusion ne peut que nous faire craindre le pire au niveau de l'autonomie des groupes.

La mise en place de mégastructure, la centralisation et le retrait – voire la diminution de la place des citoyens et citoyennes – nous rendent très perplexes sur la finalité et les résultats de l'accessibilité aux services.